



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 février 2025

Date de la convocation :

21 février 2025

Date d'affichage :

21 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

le mercredi vingt-six février à dix-neuf heures,

les membres du Conseil Municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Etaient présents :

Karine KAUFFMANN, Maire

Bernard JUERY, Eric LAURENT, Manuel LEON, Eric CHANTOT,
Angéline MOYET, Apolline SCHRECK, Sylvain IGUNA, Philippe

MARTINET, Patrick FOURNIER, Cécile BITOUN, Laurence LELARGE,
conseillers municipaux.

Etaient absents :

Carla FICUCIELLO (pouvoir donné à Eric CHANTOT)

Cécile CURIEL (pouvoir donné à Apolline SCHRECK)

Geneviève PINÇON

Secrétaire de Séance : Laurence LELARGE

Délibération N° 2025-01

I - VENTE DU BIEN SANS MAITRE - 19 RUE DE VERDUN, PARCELLES A1268 ET A2177

Exposé de M. JUERY:

Le bien vacant sans maître, situé au 19 rue de Verdun, parcelles cadastrales A1268 et A2177, a été incorporé dans le domaine privé communal par délibération n° IV du conseil municipal en date du 16/02/2023.

La commune envisage aujourd'hui de procéder à sa vente.

Le bien est constitué d'un terrain d'une surface de 270 m² doté d'une maison en état d'abandon d'environ 50 m². L'accès au bien se fait par un chemin en indivision (A 2177) appartenant pour partie à la commune à hauteur d'un tiers.

Les motifs de la vente sont les suivants :

- 1 - Pour remettre ce bien en état, la commune devrait prévoir des dépenses d'investissement supplémentaires au budget pluriannuel.
- 2 - Le bien n'est pas susceptible d'être affecté utilement à un service public communal du fait de sa faible accessibilité.
- 3 - Les recettes générées par la cession de ce bien permettront de financer les projets communaux d'ordre public.

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Commune de Médan • 18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 75 23 61
Email : communedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

16 27/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217803840-20250226-2025_01-DE



Les différentes estimations du bien réalisées par quatre agences immobilières locales, comprises entre 120 000 € et 200 000 €, ont été présentées en commission des finances.

Suite à plusieurs visites réalisées sur place, la commune a retenu l'offre d'achat présentée par Madame Camille GAUTREAU résidant 55bis Grande Rue - 78130 CHAPET, pour un montant de 130 000 €. Cette offre s'entend frais d'agence inclus, ces frais étant de 10 000 €.

Délibération :

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales stipulant que le Conseil Municipal règle par délibération les affaires de la commune,

Entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, à la majorité (Contre C. BITOUN, P. FOURNIER)
(Abstention L. LELARGE)

- DECIDE la vente du bien situé 19 rue de Verdun à Madame Camille GAUTREAU résidant au 55bis Grande Rue - 78130 CHAPET, pour le prix de 130 000 €, frais d'agence inclus.
- DONNE pouvoir à Madame le Maire pour signer tous documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Médan, le 26/02/2025



Le Maire,
Karine KAUFFMANN

Rendu exécutoire par :

Dépôt en Sous-Préfecture le 27/02/2025

Et par publication le 27/02/2025

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Boissy Nord •
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 75 23 61
Application agréée E-legalite.com

